

FOR-PRO O.I

138 Chemin Terre des Chênes
97410 SAINT-PIERRE
Courriel : contact@forprooi.com
Tel : 0692 21 65 99



Formation Référent en Santé et Sécurité au Travail

Formation destinée au personnel devant participer à la mise en place d'une politique de prévention en matière de santé et sécurité au travail, à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation des risques professionnels et à la mise à jour du Document Unique Evaluation des Risques Professionnels. Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre le parcours de formation, merci de prendre contact avec l'organisme, par téléphone au 0692216599.

Durée

- 21 heures (3 jours)

Profils des apprenants et accessibilité

- Responsable/ingénieur/animateur sécurité
- Responsable des Services Généraux, Services Production ou Maintenance, Service RH
- Membre de la CSSCT et/ou CSE
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Prérequis

- Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié compétent ou de référent en santé et de sécurité au travail. Article. L.4644-1 du Code du travail

Délais d'accès

- Les inscriptions doivent être réalisées 15 jours avant le début de la formation.

Effectifs

- De 2 à 10 personnes

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les obligations réglementaires en matière d'Hygiène, de Santé et de Sécurité au Travail.
- Identifier et comprendre le risque, de son évaluation jusqu'aux mesures de prévention.
- Mettre en place une démarche d'évaluation des risques professionnels, évaluer et classer les risques.
- S'approprier le raisonnement adapté pour la mise en place, la gestion et la mise à jour du DUER.
- Mettre en œuvre le projet d'Évaluation des Risques Professionnels, rédiger et mettre à jour le DUER.

Contenu de la formation

Module 1 : Les clés de la Santé et de la Sécurité au travail

- Partie 1 : Généralités
- Partie 2 : Réglementation générale du Code du travail
- Partie 3 : Réglementation spécifique du Code du travail

Module 2 : La prévention des Risques Professionnels

- Partie 1 : Identification des dangers, risques, dommages
- Partie 2 : Les principes de prévention
- Partie 3 : La réglementation et prévention des risques professionnels

FOR-PRO O. I

138 Chemin Terre des Chênes
97410 SAINT-PIERRE
Courriel : contact@forprooi.com
Tel : 0692 21 65 99



Contenu de la formation (suite)

Module 3 : L'amélioration quotidienne de la Santé et de la Sécurité au Travail :

- Partie 1 : Généralités sur l'évaluation des risques professionnels
- Partie 2 : Mise en œuvre de la démarche
- Partie 3 : Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- Partie 4 : La prévention de la pénibilité

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

- Formation animée par un Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Exposés didactiques - Discussions de groupe - Exercices pratiques - Cas concrets
- Support informatique + Vidéo projection
- Clé USB contenant des documents en lien avec la formation
- Exposés théoriques et Étude de cas concrets
- La pédagogie est basée sur une interaction permanente entre les apprenants et le formateur

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence signées individuellement par les apprenants
- QCM d'évaluation individuelle des acquis
- Attestation de réalisation de l'action de formation avec mention des acquis
- Formulaire d'évaluation de la formation à remplir par les apprenants à la fin de la formation

Financements

- Plan de développement des compétences, OPCO, Pôle emploi, fonds propres

Prix : 1600 euros par apprenant. Nous contacter pour les tarifs de groupe.

